



AIDES FINANCIÈRES :

- **Aide financière Agirc-Arrco** : aide ponctuelle en cas de difficultés (administratives ou sociales, problèmes financiers, divorce, maladie, handicap, isolement...).
Pour plus d'informations :
<https://www.agirc-arrco.fr/particuliers/mes-services-particuliers/accompagnement-et-prevention/demander-une-aide-financiere/>
- **MaPrimAdapt** : aide financière de l'État pour l'adaptation du logement, concerne les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.
Pour plus d'informations : **<https://france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt>**
- **Allocation Personnalisée à l'Autonomie** : aide financière destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie. Retirer un dossier auprès des services du Département (13) ou sur son site internet.
Pour plus d'informations :
0 800 73 23 46
<https://www.departement13.fr/nos-actions/seniors/les-dispositifs/allocation-personnalisee-dautonomie-apa/>
- **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** : guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil, auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels. Sur la base du projet de vie de la personne en situation de handicap, la CDAPH va ouvrir des droits à des allocations ou prestations et orienter vers des établissements ou services médico-sociaux ou vers le milieu professionnel. Toutes personnes en situation de handicap ou son représentant légal, peut saisir la MDPH par l'intermédiaire d'un formulaire de demande et d'un certificat médical rempli par le médecin généraliste et/ou spécialiste de la personne.
Pour plus d'informations : **<https://www.mdph13.fr/>**